



Les premiers ministres des provinces et territoires collaborent en vue de renforcer les relations Canada – États-Unis

EDMONTON, 18 juillet 2017 – Les avantages que procurent le commerce, les échanges commerciaux et les investissements qui sont liés à la relation, si importante, qu’entretient le Canada avec les États-Unis demeurent au centre des préoccupations des premiers ministres des provinces et des territoires¹. Cette relation est essentielle à la prospérité et à la sécurité économique dont bénéficient les Canadiens et les Américains aujourd’hui. Dans le cadre de leurs discussions, les premiers ministres ont d’ailleurs rencontré l’ambassadeur du Canada aux États-Unis, David MacNaughton.

À plusieurs occasions au cours des derniers mois, ils ont également fait valoir auprès des décideurs américains l’importance de maintenir et, dans la mesure du possible, d’améliorer la libre circulation des biens et des services entre les frontières du Canada et des États-Unis. La mission, conclue avec succès par le Conseil de la fédération à Washington, D.C. en juin dernier, en constitue un bon exemple.

Les premiers ministres se sont engagés à poursuivre leurs efforts de mobilisation et de défense des intérêts des provinces et des territoires auprès de ces décideurs, tant au plan national que des États, de même qu’auprès des chefs d’entreprises et d’industries des États-Unis.

ALENA

Le Canada et les États-Unis sont l’un pour l’autre le premier partenaire sur le plan du commerce et les partenaires les plus importants pour les entreprises et l’emploi. En 2016, les échanges commerciaux bilatéraux de biens et de services entre les deux pays ont totalisé 841 milliards de dollars canadiens; 400 000 personnes et une valeur d’environ 2,4 milliards de dollars canadiens en biens et services franchissent quotidiennement la frontière Canada – États-Unis. Les États-Unis jouissent d’un excédent commercial important en ce qui concerne les biens et services avec le Canada – le seul excédent parmi ses cinq partenaires commerciaux les plus importants. De plus, près de 9 millions d’emplois aux États-Unis et 1,9 million d’emplois au Canada dépendent du commerce et des investissements avec le Canada. Le Mexique est également un partenaire commercial précieux tant pour le Canada que pour les États-Unis, avec des échanges commerciaux trilatéraux qui atteignaient près de 1 450 milliards de dollars canadiens en 2016. Le commerce avec le Mexique crée annuellement environ 4,9 millions d’emplois aux États-Unis et près de 2 millions de Canadiens se rendent chaque année au Mexique par affaires ou par plaisir.

Les négociations visant à moderniser l’ALENA seront l’occasion pour le Canada de s’assurer que la nouvelle entente est bien adaptée aux réalités d’un marché nord-américain intégré. Tout comme lors des négociations fructueuses de l’AECG avec l’Union européenne, les provinces et

¹ John Horgan, premier ministre de la Colombie-Britannique, n’a pas participé à la Rencontre estivale 2017 des Premiers ministres des provinces et territoires.

les territoires seront étroitement engagés dans toutes les étapes de la négociation, notamment en participant activement au développement de la stratégie canadienne et en ayant accès de manière continue aux textes de l'accord.

Les premiers ministres réaffirment que la libre circulation des biens et des services rendue possible par l'Accord de libre-échange nord-américain a été grandement bénéfique pour les entreprises, les travailleurs et les communautés du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il est donc nécessaire de maintenir l'accès aux marchés pour les biens et les services afin que les gains réalisés dans le cadre de cet accord ne soient pas réduits à néant. Les premiers ministres soulignent qu'il s'agit là d'une occasion de moderniser et d'améliorer cet accord.

Bois d'œuvre

Les premiers ministres ont discuté du conflit sur le bois d'œuvre qui a cours actuellement avec les États-Unis et se sont dits préoccupés par les mesures abusives et injustifiées imposées par le département du commerce américain à l'encontre du bois d'œuvre canadien entrant aux États-Unis. Les premiers ministres ont rejeté sans équivoque les allégations sans fondement de la U.S. Lumber Coalition voulant que les exportations de bois d'œuvre canadien soient subventionnées.

L'imposition de droits affecte particulièrement les communautés du Canada où l'exploitation forestière constitue un moteur économique important et touche de manière disproportionnée les petites et moyennes entreprises de l'industrie du bois d'œuvre. Ces droits préliminaires auront aussi des répercussions sur les communautés américaines de même que sur les familles de la classe moyenne, car ils entraîneront une hausse du prix des maisons et des pertes d'emploi. La National Association of Home Builders américaine estime que plus de 11 300 emplois à temps plein seront perdus aux États-Unis en 2017 seulement.

Les premiers ministres ont réitéré leur engagement à travailler en étroite collaboration avec les communautés et les travailleurs touchés par les droits préliminaires. Les premiers ministres continueront de travailler avec le gouvernement fédéral à la conclusion d'une nouvelle entente ferme et équitable sur le bois d'œuvre avec les États-Unis et à défendre les intérêts du Canada durant toutes les procédures menant au règlement de ce différend, si nécessaire.

– 30 –

Les médias sont priés de s'adresser à :

Cheryl Oates
Relations avec les médias
Bureau de la première ministre, gouvernement de l'Alberta
780 422-4905
premiers.communications@gov.ab.ca